

Début du réaménagement
du jardin Louis Kerdilès

p. 6



Recensement
de la population

p. 8

 Recensement
de la population 2025

Les travaux de réhabilitation
de l'estacade ont commencé

p. 10



La dénomination des rues

p. 12



Inauguration du nouvel espace nautique « Skol ar mor » p. 5





L'Édito de la Maire

Chères et chers Roscovites,

La saison estivale est déjà loin derrière nous, mais il est bien de rappeler que, malgré un début moins fréquenté, comme partout, nous avons accueilli de nombreux visiteurs qui, comme les Roscovites, ont pu profiter de notre belle ville et de son patrimoine, de ses sites, de ses commerces et de ses festivités. Je tiens à cette occasion à remercier tous les acteurs qui grâce à leur engagement bénévole ou professionnel, contribuent à faire de Roscoff une destination attractive visitée toute l'année, dans l'intérêt de notre économie locale. La zone bleue résidentielle a elle apporté facilité et satisfaction aux résidents quant au stationnement. Les animations estivales ont été une réussite, et ont rassemblé toutes les générations dans une ambiance conviviale.

Les effectifs scolaires sont en hausse, et la rentrée a vu 179 enfants prendre le chemin de nos écoles. Enfin, le forum des associations a montré le dynamisme associatif et offert à chacun l'occasion de s'engager dans de nouvelles activités pour l'année à venir.

Après les inaugurations du City-stade et du nouvel Espace nautique, les projets d'amélioration vont se poursuivre : L'installation de la Fibre, qui pourrait se terminer plus tôt que prévu ; le renouvellement et la mise à jour des panneaux de signalétique urbaine ; notre politique pour le logement accessible au plus grand nombre ; l'entretien des réseaux et de la voirie ; le stationnement et la circulation en ville.

Le devenir des viviers et celui du bâtiment de la gare (indépendamment de l'avenir de la ligne), sont au cœur de nos préoccupations et font l'objet de notre intérêt et de notre grande attention auprès des structures concernées.

Nous continuons d'associer les Roscovites à l'avenir de notre commune : La réunion publique de restitution de l'aménagement du Vieux-port se tiendra prochainement et les réunions de quartiers se poursuivront.

La conjoncture et la situation gouvernementale ne sont pas des plus rassurantes et laissent planer beaucoup d'incertitudes sur les dotations aux collectivités et la construction de leurs budgets.

Néanmoins, le Budget sera préparé en continuant à contenir l'emprunt et en maîtrisant les dépenses, tout en offrant aux Roscovites le cadre de vie et les services dont ils ont besoin.

Ensemble, continuons à faire de Roscoff une ville accueillante, dynamique et accessible à tous.

Je souhaite à toutes et à tous une belle saison automnale !

Odile Thubert Montagne

Maire de Roscoff

Tirage : 2300 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh

 [facebook.com/VilleRoscoff](https://www.facebook.com/VilleRoscoff)

Roskoiz ha Roskoadezed ker,

Pell emañ an hañvezh bremañ, ha daoust ma voe start e deroù an hañv, evel e pep lec'h, ez eo mat degas da soñj ez eus bet degemeret kalz gweladennerien. Evel tud Rosko o deus gallet ar re-se tennañ splet eus hor c'hêr gaer hag eus he glad, he lec'hioù, he c'henwerzhioù hag he gouelioù. Fellout a ra din trugarekaat an holl re a gemer perzh, dre o engouestl a-youl vat pe dre o labour, evit ober eus Rosko ul lec'h plijus da weladenniñ a-hed ar bloaz, evit mad hon ekonomiezh lec'hel. Evit a sell ouzh ar parkañ eo bet aes gant an takad glas annez ha laouen e oa an annezidi gantañ. Berzh o deus graet an abadennoù aozet e-pad an hañv ha bodet eo bet an holl remziadoù ganto en un aergelc'h plijus.

War gresk eo aet an niver a skolidi : 179 bugel a ya d'hor skolioù er bloaz-mañ. Gwelet hon eus ivez pegen birvidik e oa ar vuhez kevredigezhel e Rosko gant forom ar c'hevredigezhioù, en deus roet tro da bep hini da lakaat e anv evit obererezhioù nevez evit ar bloaz da zont.

Goude bezañ echuet ha digoret an Dachenn Liessport ha Skol ar mor nevez e kendalc'homp gant al labourioù kempenn : staliañ ar wienn, a c'hallfe bezañ kaset da benn buanoc'h eget ma oa raktreset ; reneveziñ hag hizivaat ar panelloù e kêr ; en em soñjal war amzer-da-zont ar Viviers hag an ti-gar (pe e vefe miret al linenn pe ne vefe ket), ar pezh a zo kaoz omp aet e darempred gant ar frammoù a sell ar savadurioù-se outo ; hor politikerezh evit aesaat al lojañ d'ar muiañ ar gwellañ a dud ; kempenn ar rouedadoù hag an hentoù ; ar parkañ hag ar monedone e kêr ...

Kenderc'hel a reomp da empennañ dazont hor c'humun asambles gant tud Rosko. Dizale e vo aozet an emvod foran evit reiñ da c'houzout penaos e vo kempennet ar Porzh kozh ha kendalc'het e vo gant an emvodoù karter.

Gwall nec'hus eo ar blegenn a vremañ hag hini ar gouarnamant. N'eo ket sklaer an traoù evit a sell ouzh an arc'hant a vo roet d'ar strollegezhioù, nag ouzh an doare ma vo savet o budjedoù ganto.

Daoust da se e vo prientet hor budjed, o terc'hel war an amprestoù hag o vestroniañ an dispignoù, en ur ginnig an endro bevañ hag ar servijoù a zere ouzh Roskoiz.

Kendalc'homp asambles d'ober eus Rosko ur gumun degemerus, startijenn ganti hag aes d'an holl bevañ enni.

Un diskar-amzer plijus a hetan deoc'h-holl !

Odile Thubert Montagne

Maerez Rosko

Directrice de la publication : Odile Thubert Montagne

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Mairie de Roscoff, A. Lamoureux, Jean-Pierre Voxeur

Création de la maquette, réalisation et impression : Imprimerie de Bretagne



Retour en images

► Les animations estivales

La saison a été riche en animations. Les Roscovites et les estivants ont eu l'occasion de se retrouver pour partager de beaux moments conviviaux de détente, de culture, de rencontres sportives (les olympiades, les traversées de la baie du Laber, l'opération « J'apprends à nager » qui a encore connu un vif succès).

De nombreux événements ont ponctué la saison estivale avec :

- de nombreux concerts (les vendredis du port), initiations à la danse bretonne par des cercles celtiques au Square Le Jeune, et les spectacles pour les enfants (Place aux Mômes) avec un record de fréquentation par rapport à l'édition 2023.
- les deux grandes fêtes traditionnelles : fête de la mer en juillet et fête de l'oignon en août
- les nombreuses expositions présentées à l'Abri du Canot et à



Feu d'artifice du 13 juillet.

la chapelle Sainte-Anne. Un public toujours aussi nombreux s'est retrouvé dans une ambiance de fête pour les traditionnels concerts du 13 juillet et du 14 Août, avant d'applaudir les superbes feux d'artifice.

La saison s'est poursuivie en septembre avec les journées européennes du patrimoine et s'est clôturée avec l'association Kolor Jump, pour une course, fun, festive et colorée, avec près de 1500 coureurs réunis pour une belle cause. Les fêtes de Noël se préparent avec son lot de surprises. Retrouvez le programme page 11.



Journées Européennes du Patrimoine Théâtre de la Corniche



► La Semaine Bleue

Lors de la Semaine Bleue, des animations et rendez-vous se sont succédés à destination des plus de 60 ans, mais aussi des rencontres intergénérationnelles : après-midi jeux de société, marche, conférence, sport santé, information prévention santé, géocaching, un choix diversifié de propositions.

Convivialité et partage étaient de mise ; l'après-midi jeux a tout particulièrement été apprécié et sera renouvelé. Les enfants du centre de loisirs, du Conseil Municipal Enfant, les Roscovites et résidents de l'EHPAD ont pu se retrouver avec plaisir.



▼ Halloween

Les monstres du centre de Loisirs ont envahi le centre ville et ont réclamé des bonbons. Nous tenons à adresser un grand merci aux Roscovites pour leur accueil chaleureux et leur participation enthousiaste.



► Ateliers « Ma santé, j'y tiens »

Dans une ambiance conviviale, des habitants de Roscoff et des environs se sont réunis autour de Cécile Le Moal, diététicienne de l'association « Défi Santé Nutrition ». Elle rappelle que contrairement à l'idée reçue, les besoins nutritionnels ne diminuent pas avec l'âge, ils évoluent. Cet atelier a permis aux participants d'apprendre à adapter leurs repas selon leur âge, tout en se faisant plaisir. Le petit groupe a favorisé les échanges,

enrichissant ainsi l'expérience collective. Après avoir préparé ensemble un repas équilibré, les participants ont eu le plaisir de déguster leurs plats.

La collaboration entre la commune et Vas-Y se poursuit sur l'ensemble de l'année scolaire. Le dispositif et Vas-Y prend les inscriptions pour le parcours « Ma santé, j'y tiens » (début des sessions de 3 séances : le 2 décembre et le 24 février). Deux autres parcours sont proposés « Mon équilibre, j'y tiens » (le premier jour de la session a lieu le 6 janvier) et « Ma mémoire, j'y tiens ».

Pour plus d'informations et inscriptions, contactez le 06 15 97 43 66. Fondation Ildys. Détail des programmes et des dates sur le site de la ville de Roscoff.



Année scolaire 2024-2025

Des effectifs en hausse

Cette année, l'école des Moguerou accueille 87 élèves, en augmentation par rapport aux 74 de l'an dernier. Cette hausse des effectifs, ainsi que la mobilisation des élus, des parents et des enseignants ont permis de conserver les 5 classes de l'établissement, dont 2 en filière bilingue breton et 3 en filière monolingue.

De son côté, l'école de l'Ange Gardien compte désormais 92 élèves, contre 88 l'année dernière.

Projets scolaires de nos deux écoles

École des Moguerou (Directrice : Aurélie BOULC'H)

De nombreux projets enrichissants sont prévus pour cette année :

Projet musique : En collaboration avec l'école de musique de Haut-Léon Communauté, sur le thème des arts



Voyage scolaire : Un projet éducatif pour les CE-CM.

Architecture : Réalisation d'une maquette de la cour idéale.

Un service civique : Accompagnement des enfants dans diverses missions.

Partenariat avec la Station Biologique : Poursuite de l'Aire Marine Éducative

Intervenant EPS : Deux séances hebdomadaires.

Reconduction des activités : Natation, voile scolaire, bibliothèque, cinéma, etc.

École de l'Ange Gardien (Directrice : Corinne CUEFF en remplacement d'Anne MASSON)

Cette année, le thème central sera « L'animal dans tous ses états », décliné en plusieurs projets pédagogiques :

Sortie à la ferme des 1000 pieds de Plouvorn pour lancer le thème.

Projets d'écriture, de langage oral, d'arts visuels, de sciences et de théâtre.

Projet Caritatif : En partenariat avec l'UGSEL pour soutenir la SNSM, avec l'idée d'inculquer une citoyenneté active.

Les activités clés de l'école seront reconduites, incluant :

Séquences de natation et de nautisme scolaire.

Rallyes lecture, permis piétons et Internet.

Échanges intergénérationnels avec l'EHPAD de Roscoff.

Yoga, méditation et relaxation.

Nouveaux Projets

Création d'une « salle zen » accessible pendant la pause méridienne.

Aménagement des cours pour les maternelles et les primaires.

Lecture d'histoires par les grands aux plus petits.

Le nautisme scolaire

La ville de Roscoff co-finance avec Haut-Léon Communauté huit séances de nautisme scolaire pour les élèves de CM1-CM2 des deux écoles, avec un partage des coûts à 50 % chacun. Ce programme comprend 6 séances en navigation, permettant aux enfants de découvrir et de pratiquer le nautisme, ainsi que 2 séances de sensibilisation à l'environnement marin, complémentaires et essentielles pour éveiller leur conscience sur le milieu maritime.

En plus de ce financement, la ville de Roscoff prend en charge 100 % de 4 séances supplémentaires d'apprentissage nautique. Ces séances offriront aux élèves une occasion précieuse d'approfondir leurs compétences en navigation tout en renforçant leur compréhension des enjeux liés à la mer.



©Studio Jezequel



Zone 30 : Nouveaux marquages

Depuis le mois de septembre, les nouveaux marquages indiquant les entrées de la zone 30 ont été effectués et complètent les panneaux. Ces marquages délimitent clairement tout le secteur urbain soumis à la limitation de vitesse à 30 km/h.

Inauguration du nouvel espace nautique « Skol ar mor »

Le 21 septembre dernier le nouvel espace nautique de Roscoff a été inauguré par Madame la Maire et l'équipe municipale, en présence de Roscovites, de l'association du club nautique et de nombreuses personnalités professionnelles et politiques. Cet événement a été l'occasion de remercier toutes les personnes qui ont contribué depuis des années à la concrétisation de ce projet et permis qu'il aboutisse, élus et professionnels, mais aussi les financeurs, qui ont prouvé leur soutien à ce dossier par l'attribution de subventions : État, Région et Département.

Depuis la création de la 1^{ère} école de voile de la Baie de Morlaix en 1959 à Roscoff, aucun lieu pérenne n'avait été attribué au centre nautique. C'est désormais chose faite avec ce bâtiment bien intégré dans son environnement, et déjà bien apprécié des usagers et des promeneurs, attirés par le toit terrasse végétalisé offrant une vue imprenable sur le vieux-port.

Pour inaugurer ce lieu, Charlotte YVEN, navigatrice, enfant du pays née à Morlaix, nous a fait l'honneur d'accepter d'être la marraine de ce nouvel Espace nautique. Bruno JOURDREN, navigateur également né à Morlaix, champion paralympique de voile, était également présent.

Ces deux champions, enfants de la Baie de Morlaix, tout comme beaucoup d'autres, représentent ce que peut offrir l'apprentissage et la pratique de la navigation sur ce magnifique territoire. Y promouvoir le nautisme et attirer les pratiquants de tous âges en proposant des lieux adaptés, accueillants, performants, n'est que du bon sens. Roscoff s'inscrit maintenant dans cette voie.

Nous avons la chance de vivre dans une région où la mer est au coeur de notre identité, de notre histoire. Ce centre offrira

dans les meilleures conditions, des formations et des activités variées qui permettront à chacun de découvrir le nautisme sur de multiples supports, à partir de l'âge de 4 ans avec le jardin des mers, avec l'apprentissage en école primaire par la voile scolaire, ou encore avec le sport santé et le handisport, avec l'avantage de pouvoir enfin accueillir dans des conditions optimales tous les publics de tous âges, pour des activités adaptées sur l'eau ou sur l'estran.

Le nouvel espace nautique ne sera pas seulement un espace dédié à la pratique nautique, il sera aussi un lieu



d'échange, de partage et de connaissance, au travers des rencontres et conférences qui peuvent y être organisées. Cet espace représente l'engagement de la municipalité envers l'amélioration de la vie associative et le vivre ensemble de ses habitants. Il est ouvert à tous, pratiquants nautiques ou non, confirmés ou débutants, en quête de moments de détente sur l'eau, ou de découverte et de sensibilisation à l'environnement marin.

Que ce lieu soit une école de la mer, une école de la vie !



Coût de l'opération

(La TVA de 20 % étant récupérable par la commune, les chiffres sont donc présentés en HT)

Le coût de l'opération est de 2 347 265,04 €, dont :

- 185 000,10 € pour les prestations : maîtrise d'oeuvre, contrôle technique, coordonnateur sécurité et protection santé,
- 152 419,82 € pour les études environnementales : investigations, analyse de sols, plan de gestion, étude loi sur l'eau,
- 65 509,54 € pour les tests des terres excavées, leur évacuation en déchetteries adaptées et leur traitement,
- 1 894 336,94 € pour les marchés de travaux,
- 49 998,64 € pour le travail de préparation et de végétalisation exécuté en régie municipale.

Le financement est assuré par :

- La commune de Roscoff pour 814 537,04 €
- L'EPIC Roscoff Vieux-Port pour 361 383 € (la cale, travaux, étude loi sur l'eau et la voie d'accès)
- Les subventions suivantes d'un montant de 1 171 345 € accordées par :
 - L'Etat au travers de la DSIL et de la DETR : 627 342 €
 - La Région Bretagne : 200 000 €
 - Le Département du Finistère : 344 003 €



Arrivée de la nouvelle Directrice générale des services

Natacha HUMMEL a pris ses fonctions de Directrice générale des services à la Mairie de Roscoff le 1^{er} août 2024.

« Je suis ravie d'avoir pu rejoindre la Ville de Roscoff, et suis enthousiaste à l'idée de mettre mes compétences et mon expérience au service de cette belle cité portuaire et de ses habitants. »

Elle a travaillé 15 ans au ministère de l'Économie et des Finances en tant qu'inspectrice des finances publiques. En fonction à la direction départementale des finances publiques des Yvelines, elle a souhaité rejoindre son compagnon dans le Finistère. Leur petite fille, Rozenn, y est née en 2023.

Originaire d'Anjou, elle connaît le Pays du Léon depuis de nombreuses années et y a tissé des liens forts, notamment grâce au chant lyrique et à l'équitation, ses deux passions.



Bilan de la zone bleue résidentielle



Cet été la municipalité de Roscoff a mis en place une «Zone Bleue Résidentielle» au centre-ville pour améliorer le stationnement des résidents durant la saison estivale, faciliter la rotation des véhicules et ainsi l'accès aux commerces locaux. Le périmètre de cette zone est délimité par :

Place de l'Eglise → Rue Albert de Mun → Rue Brizeux → Rue Jules Ferry → Rue Gambetta → Rue Réveillère (voir Roscoff Infos n°69). Courant juin, les habitants concernés ont reçu une lettre dans leur boîte aux lettres leur expliquant le dispositif et les invitant à venir chercher leur macaron au Bureau de la Police Municipale.

Ce dispositif a été testé pour la première fois. 396 macarons ont ainsi été délivrés sous conditions et pièces justificatives : avoir sa résidence dans la zone concernée, pas plus de deux véhicules du foyer pris en compte.

Comme Madame la Maire s'y était engagée, une réunion de bilan a eu lieu le 24 octobre dernier à destination des habitants de la zone bleue résidentielle afin d'analyser le dispositif et recueillir les avis. Les retours ont été positifs, avec un taux de satisfaction optimal. Les remarques permettant d'améliorer le dispositif seront prises en compte et celui-ci sera reconduit avec un léger élargissement de la zone. Un plan réactualisé en 2025 sera distribué avec les macarons.

Début du réaménagement du jardin Louis Kerdilès



Les services techniques de la ville ont commencé à entreprendre en septembre le projet de réaménagement du Jardin Louis Kerdilès. Il vise à revitaliser ce jardin emblématique tout en préservant son charme naturel. Des travaux d'envergure sont prévus sur plusieurs années.

Le premier axe des travaux concerne les berges des bassins. En effet, l'entretien de ces zones était devenu un défi en raison

de l'accumulation de débris et de la prolifération de plantes envahissantes.

En parallèle, les services techniques profitent de cette occasion pour s'attaquer à la prolifération des herbes de la pampa, reconnues pour leur caractère envahissant. Cette intervention vise à restaurer l'équilibre écologique du jardin, permettant ainsi aux espèces indigènes de s'épanouir et de renforcer la biodiversité.

Au-delà de ces actions d'entretien, une réflexion est en cours pour créer de nouvelles perspectives paysagères au sein du jardin. L'objectif est de repenser les aménagements afin de favoriser la découverte et la contemplation, tout en intégrant des éléments qui mettent en valeur le paysage naturel. Ces améliorations devraient offrir aux visiteurs une expérience renouvelée, propice à la détente et à la promenade.

Concertation publique : Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a pour objectif de réduire le recours aux énergies fossiles et d'intensifier la production d'énergies renouvelables. Cette loi prévoit que les communes définissent des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Une concertation publique doit avoir lieu préalablement à une délibération en conseil municipal puis en conseil communautaire.

La commune de Roscoff a rédigé un document où apparaît une cartographie des sites potentiels.

Le document est mis à disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la ville (roscoff.bzh) jusqu'au 11 décembre. Un registre est à disposition pour consigner les remarques. Ces dernières peuvent également être adressées par mail à secretariat@roscoff.bzh ou par courrier postal.

Plus d'informations sur le site officiel du Gouvernement : <https://www.ecologie.gouv.fr/planification-des-energies-renouvelables-et-donnees>

Entretien du cimetière de Kermenguy

Depuis plusieurs années, la suppression des produits phytosanitaires chimiques, qui ont longtemps été utilisés pour l'entretien des espaces verts, s'est imposée comme une priorité. Depuis 2010, la ville n'utilise plus ces produits, non seulement pour préserver la biodiversité, mais aussi pour garantir la santé des habitants et des agents. La législation s'est également renforcée au fil des années. Depuis 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques est proscrite pour les collectivités. Pour son engagement, la ville a reçu en 2021 le label Zéro phyto.

Pour le cimetière de Kermenguy, une partie du terrain a été enherbée avec un gazon à pousse lente, qui évite ainsi le recours aux herbicides. De même, le fleurissement annuel a été remplacé par un choix de vivaces, qui assurent une couverture végétale tout au long de l'année, réduisant ainsi les besoins d'entretien intensif.

Depuis cette modification des pratiques, des habitants ont fait part de leurs préoccupations concernant l'aspect visuel du cimetière, notamment la végétation spontanée qui envahit certains espaces entre les tombes et les allées. Certains estiment que cela donne une impression de négligence, voire de manque de respect envers les défunts. Ce n'est bien évidemment pas la volonté de la ville qui s'efforce d'entretenir régulièrement au mieux les allées manuellement.

Le service des espaces verts, composé de 8 agents, consacre 388 heures par an à l'entretien du cimetière (soit près de 8h par semaine). Les tâches principales incluent :

La maintenance manuelle des allées : il s'agit d'éliminer les herbes indésirables et d'entretenir les surfaces afin de garantir la sécurité et la praticité des allées.

L'élimination des branches mortes : cela permet de préserver la santé des arbres et d'éviter les risques de chute.

La prévention des dégâts causés par les racines : un travail minutieux est réalisé pour éviter que les racines n'endommagent les allées ou ne créent des obstacles pour les visiteurs.

Cependant, il est important de rappeler que l'entretien des tombes relève de la responsabilité des concessionnaires, c'est-à-dire des familles ayant acquis une concession. La tombe est considérée comme une propriété privée. En vertu de la réglementation, chaque famille doit veiller à la propreté, à la restauration et à l'entretien général des concessions. Nous invitons les familles à désherber autour de leurs tombes pour maintenir un cadre respectueux et soigné. Malheureusement, certaines tombes sont abandonnées ou ne sont pas entretenues régulièrement. La commune prend contact avec les familles ou héritiers en cas de non entretien ou de concession échue.

Des pistes de réflexion :

- Comme il existe ailleurs, Roscoff pourrait enherber totalement le cimetière. Plusieurs avantages avec cette solution : accessibilité améliorée pour les PMR (personnes à mobilité réduite) et un espace de recueillement plus agréable.
- À l'instar de nombreuses communes, la création d'un groupe de bénévoles pour l'entretien du cimetière et l'organisation de journées de désherbage pour venir prêter main-forte aux services municipaux.
- D'autres solutions continuent à être envisagées par le service des Espaces verts.

Elimination de la spartine au Laber

Le Laber, un site essentiel pour les oiseaux hivernants est reconnu d'importance majeure au titre de Natura 2000. La vasière du Laber joue un rôle clé dans leur alimentation, mais malheureusement, la spartine de *Townsendii*, une espèce invasive, s'est développée ces dernières années, menaçant ainsi cet écosystème fragile. En effet, les colonies de spartine se comportent comme une « brosse végétale » capable de piéger les matières en suspension et permettant l'accumulation de la vase et du sable. Elle est ainsi capable de modifier profondément le milieu par sa présence et le transformer rapidement en zones herbeuses. Elle engendre une perte d'habitats et de ressources alimentaires pour les oiseaux.

Pour protéger ce site, les Services Techniques de Roscoff procèdent actuellement à l'élimination mécanique de la spartine au Laber.



Cette opération est financée à 80% réparti entre la Région Bretagne et le programme européen FEDER via un contrat Natura 2000, et a reçu l'autorisation de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer).

La municipalité est accompagnée dans la démarche par Gwladys Daudin, chargée de mission Natura 2000 à Morlaix Communauté et par Stéphane Chaumont, de Haut-Léon Communauté.

Demande de subventions associations

Le dossier de demande de subventions est disponible sur le site de la ville de Roscoff. Le dossier doit être utilisé pour les demandes de subventions des associations ou organismes auprès de la ville de Roscoff. Il doit être déposé avec toutes les pièces demandées à la mairie de Roscoff pour le 15 mars 2025.

Recensement de la population 2025

Cette année, Roscoff réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 16 janvier et le 15 février 2025.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Début janvier, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.

Entre le jeudi 16 janvier et le samedi 15 février 2025, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 9 février ?
Contactez la commune au
02 98 24 43 00 ou par mail à recensement@roscoff.bzh**

2 POSSIBILITÉS DE RÉPONSES

Réponse par internet

- Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide. Pour accéder au formulaire, allez sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr
- Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne »
- Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter (respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles).

Réponse papier

- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur lors de son passage. Il viendra récupérer les documents à un moment convenu avec vous ou vous pourrez les envoyer en mairie.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

LA VILLE DE ROSCOFF RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS H/F du 2 janvier à fin février

Dans le cadre du recensement de la population 2025 pour la période du 2 janvier à fin février 2025, la commune aura besoin de recruter de 10 à 15 agents recenseurs. En lien avec le coordonnateur du recensement de la population de la commune, les agents collecteront de manière exhaustive les informations relatives aux habitants et aux logements et suivant une liste d'adresses fournies par l'INSEE. Une session de formation sera organisée pour ces personnes afin de bien connaître et maîtriser leur mission. Celle-ci fera l'objet d'une rémunération et d'une prise en charge des frais.

Profil de l'agent recenseur : avoir le sens du contact humain et une bonne aisance verbale pour permettre à l'agent d'expliquer avec clarté le recensement et sa finalité. Courtoisie et discrétion sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation), avant le 2 décembre 2024, à Mme La Maire - 6 rue Louis Pasteur 29680 Roscoff ou par courriel à : rh@roscoff.bzh

Le recensement est sûr et gratuit !



Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale :

le logement que vous occupez quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?

Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant.

Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?

Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.



Je suis étranger.

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.



Militaire, je vis dans

une caserne.

Vous êtes recensé dans votre caserne.



Je vis dans une habitation mobile.

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire.

(maison de retraite, internat, cité universitaire...)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur

le-recensement-et-moi.fr



ENQUÊTE FAMILLE 2025 **UNE ENQUÊTE ASSOCIÉE AU** **RECENSEMENT POUR MIEUX** **COMPRENDRE LES MODES DE VIE DES** **FAMILLES**

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement.

Exemple de questions posées dans l'enquête famille

- Diversité des situations familiales : Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?
- Leurs modes de vie : A quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Apportez-vous régulièrement une aide à un membre de votre famille en raison de son état de santé ?

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur insee.fr ou scannez-moi



Deskiñ brezhoneg d'an dud deuet - Apprendre le breton à l'âge adulte

La langue bretonne compte plus de 30.000 apprenants, jeunes et adultes. Venus de tous horizons, ils souhaitent s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne et qui constitue un lien fort au sein de la société. Parmi eux, les parents d'élèves sont de plus en plus nombreux à apprendre le breton à la suite de leurs enfants inscrits en filière bilingue. Pour cela, ils et elles ont le choix entre plusieurs formules : cours du soir, cours en journée, formules accélérées, stages intensifs de 6 ou 9 mois et une nouveauté cette année :



la plateforme gratuite d'autoapprentissage DESKETA vient d'être lancée pour faire ses premiers pas en breton. A l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.

Ouzhpenn 30.000 den a vez o teskiñ brezhoneg bep bloaz, eus ar re vihan d'an oadourien. Tud a bep seurt a fell dezho deskiñ ur yezh hag a laka Breizh da vezañ dibar hag a zo ul liamm kreñv etre an holl. Muioc'h-mui a dadoù hag a vammoù a ziviz deskiñ brezhoneg da-heul o bugale a zo e hentadoù divyezhek peurgetket. Evit se ez eus da choaz : kentelioù-noz, kentelioù war an deiz, kentelioù d'an daoulamm, stummadurioù stank 6 pe 9 miz pad hag un nevezenti er bloaz-mañ : ur savenn emzeskiñ digoust zo evit kregiñ ganti : DESKETA. Pa vo echu o stummadur gant an dud deuet e c'hellint lakaat o anv da briziañ o live yezh dre un Diplom Stad, an Diplom Barregezh Yezh (DBY) ha dre se e vo talvoudekaet o barregezh nevez, da vont war marc'had al labour da skouer.

Evit gouzout hiroc'h / Pour plus d'informations :
02 51 82 48 35 / opab@opab.bzh
Plateforme d'auto-apprentissage :
<https://desketa.bzh/>

Digue du Laber

Au titre de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - submersions marines (GEMAPI), Haut-Léon Communauté a déposé des dossiers d'autorisation de quatre systèmes d'endiguement sur le territoire :

- digue Michel à Plounévez-Lochrist
- digue de Kerfissien à Cléder
- digue du Laber à Roscoff
- digue Rousseau à Tréfléz (gestion confiée au Syndicat des Eaux du Bas Léon)

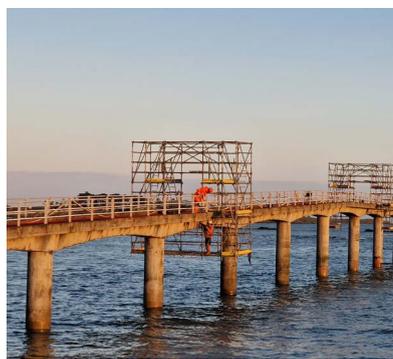
Ces dossiers d'autorisation intègrent des études de danger permettant d'évaluer l'état des systèmes d'endiguement et les niveaux de sûreté.

Concernant la digue du Laber à Roscoff, l'APHP (Assistance Publique Hôpitaux de Paris), propriétaire de celle-ci, a transféré sa gestion à Haut-Léon Communauté depuis le 28 janvier 2024.

Une étude estime à 1 171 574 € TTC le montant des travaux nécessaires à la sécurisation de l'ouvrage et à 50 350 € le coût annuel de gestion. L'Etat cofinancerait à hauteur de 80% et l'APHP contribuera à hauteur de 200 000€.

Concomitamment à la procédure de demande d'autorisation auprès de l'Etat, un conventionnement entre HLC et la commune de Roscoff définira les modalités de surveillance et de gestion de crise par la commune.

Les travaux de réhabilitation de l'estacade ont commencé



Construite en 1969, et soumise continuellement au climat marin, l'estacade est aujourd'hui dégradée. Afin de maintenir la continuité territoriale entre l'île de Batz et Roscoff dans de bonnes conditions d'usage et de sécurité, la Région Bretagne, qui en est propriétaire, a décidé d'engager des grands travaux de réparation, en concertation avec les communes de Roscoff et de Batz.

Compte-tenu de la typologie de l'ouvrage et du site, l'intervention est particulièrement technique. L'estacade étant située en Site Patrimonial Remarquable et au sein de la zone Natura 2000 « Baie de Morlaix », les travaux en changeront peu l'aspect. Leur objectif est de réhabiliter l'ouvrage et ainsi d'allonger sa durée d'utilisation de 50 ans.

Les travaux qui ont débuté en septembre se termineront courant juin 2026, avec une interruption durant l'été 2025.

1^{ère} phase de travaux : du 16/09/2024 au 15/06/2025

Durant cette première phase de travaux, les piles et semelles dans la zone courante (hors zone d'accostage à l'extrémité de l'estacade) seront réparées. Les appareils d'appui seront changés avec une mise en place de la précontrainte additionnelle.

La circulation sur l'estacade est réservée aux usagers de la desserte, avec un passage réduit à environ 1,5 mètre de large.

En dehors des périodes d'accostage des navettes sur l'estacade (marée basse), l'accès au public est strictement interdit. Un portique installé à l'entrée de l'estacade sera verrouillé en conséquence.

Pendant la période de suspension des travaux à l'été 2025, une bonne partie de la base vie du chantier sera restituée à la circulation et au stationnement des véhicules.

2^e phase de travaux : du 15/09/2025 au 15/06/2026

La deuxième phase de travaux portera sur la réparation des piles et semelles dans la zone d'accostage, c'est-à-dire à l'extrémité de l'estacade, le remplacement des voiles d'accostage, le profilage de l'estacade. Les garde-corps seront également remplacés.

Durant cette période la circulation sur l'estacade sera interdite et les dessertes seront réorganisées en conséquence.

Budget prévisionnel des travaux : 9 000 000€ TTC

Entièrement à la charge de la région Bretagne

EN SAVOIR + SUR LE PROJET : ports.bretagne.bzh/estacade-roscoff

Réception des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable

- Rue du Calvaire
- Allée Saint Luc
- 14 branchements remplacés pour un linéaire de 170 ml et 295 ml de réseau de diamètre Ø90 renouvelé

Montant de cette première tranche de travaux :

71.957,50 € HT soit 86.349,00 € TTC

Subventions de l'État :

- Agence de l'eau à hauteur de 30 %
- DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) à hauteur de 33,78 % de la dépense

Le reste des travaux sera réalisé en 2025 :

- Rue du verger et de la Vieille Forge
- Rue Charles Le Goffic
- Allée de Roskogoz

Un courrier d'information sera distribué aux habitants concernés avant le démarrage des travaux.

Marché de Noël de l'EPHAD Saint Nicolas

Samedi 7 décembre à partir de 14h30

Ouvert à tous

10 exposants - Restauration sur place

Repas de Noël du CCAS

Jeudi 12 décembre

Le repas annuel pour les personnes de plus de 75 ans offert par le Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le jeudi 12 décembre à 12h à l'espace Mathurin Méheut.

Les personnes domiciliées sur la commune et désireuses d'y participer doivent dès à présent et obligatoirement (places limitées à 120 personnes) s'inscrire à la mairie jusqu'au jeudi 28 novembre inclus.

Renseignements et inscriptions :

Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00 - accueil@roscoff.bzh

Parade des tracteurs de Noël

Samedi 14 décembre

Cette année encore, les Jeunes Agriculteurs organisent une parade de Noël. Les tracteurs décorés devraient arriver sur la commune à 19h15.

Un concert suivi d'un feu d'artifice sont prévus pour l'occasion.

Buvette et petite restauration disponible sur place.

Vieux port de Roscoff - près de l'ancien centre nautique

Roscoff se pare pour Noël

Les décorations lumineuses des rues commerçantes et du port seront installées pour fin novembre. Une Bulle géante illuminée et des automates, la Maison du Père Noël et des chalets de Noël (tenus les 6,7,8 et 13,14,15 décembre en fin d'après-midi par des associations) seront installés Place Lacaze Duthiers. La Boîte aux lettres de la Maison du Père Noël recevra les courriers des enfants, qui n'oublieront pas d'inscrire leur adresse pour recevoir une réponse du Père Noël.

Roscoff fête Noël 2024

Dimanche 15 décembre

14h30 : Projection du film

"Paddington au Pérou"

Alors que Paddington rend visite à sa tante Lucy bien-aimée, qui réside désormais à la Maison des ours retraités au Pérou, la famille Brown et notre ours préféré plongent dans un voyage inattendu et plein de mystères, à travers la forêt amazonienne et jusqu'aux sommets des montagnes du Machu Picchu.

Film diffusé en avant première, sortie nationale en février.

Au cinéma Sainte-Barbe

Gratuit offert par la mairie

Retrait des tickets en mairie avant le 11 décembre.

Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

Les enfants doivent être accompagnés d'un seul adulte.

Places limitées.

16h30 : Arrivée du Père Noël suivi d'un goûter en musique animé par "Poney M - La fanfare qui crin".

Place Lacaze-Duthiers | En cas de pluie, à l'abri du Canot de Sauvetage

Gratuit & ouvert à tous

Concours du plus beau pull moche de Noël

Venez habillés de votre pull de Noël et tentez de gagner !



Chants et contes de Noël

Samedi 21 décembre

De 15h à 16h30

Bibliothèque de Roscoff

avec Lutin Philou et ses fées

Vœux à la population et aux associations

Vendredi 10 janvier

à 19h - Salle polyvalente



Quels aménagements pour le vieux port demain ?

La ville de Roscoff, et l'E.P.I.C. (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) chargé de sa gestion ont lancé une nouvelle étude en vue de réaménager tout le vieux port en termes d'aménagement des espaces publics, de patrimoine, de paysage, d'animations, de mobilité et de stationnements, de vie portuaire...

Des ateliers ouverts à la population et aux usagers se sont déroulés et vous avez été nombreux (pratiquement 200) à participer à ces derniers et déposer des propositions afin d'améliorer le fonctionnement du vieux port.

Nous ne pouvons que nous réjouir de constater une implication importante et dynamique des Roscovites à ces travaux, démontrant l'intérêt porté pour ce projet pour l'avenir de notre cité portuaire.

Comme vous tous, nous attendons avec impatience que soit rapidement présentée la synthèse de cette étude avec le scénario retenu et son coût financier qui devait être évoqué lors d'une réunion publique annoncée en juin 2024.

Pour rappel, dans le cadre du développement durable, une étude avait déjà été effectuée il y a 10 ans par le cabinet anglais Barton et Wilmore retenu par l'ancienne municipalité. Compte tenu des coûts financiers très importants, seul l'aménagement de l'ancienne criée et de la place des cafés avait été retenu et avait fait l'objet de l'engagement numéro un de notre campagne électorale de 2020. A l'heure actuelle, ce projet aurait été réalisé...

Gilbert CHAPALAIN
Marguerite ROBIN,
Jean-Luc DERRIEN
Maël de CALAN
Joseph QUÉMÉNER

La dénomination des rues

Depuis quelques mois, la commune de Roscoff met à jour la base nationale des adresses, seule base officiellement reconnue par l'administration. Il faut nommer et numéroter toutes les voies et les habitations. C'est l'occasion de remonter dans le temps pour observer comment ont été choisis les noms de rues de Roscoff depuis le 19^e siècle.

Sur le cadastre de 1846 de Roscoff, figurent des noms de rues en français largement inspirés de l'environnement local : rue de l'église, rue du quai, rue de la Rive, rue du Cap, rue des Poissonniers, rue des Capucins. D'autres rues et hameaux sont en langue bretonne : rue du Gardaleas, venelle an Iliz, Théven, Quelen, Keravel, Theven ar Rouanes, Kergadiou, Le Rhun, Poul ar foll, Poul ar Cham, etc.

Les Boulevards

De nouvelles dénominations sont significative de l'évolution de la commune. Grâce à l'arrivée du chemin de fer en 1883, Roscoff devient station balnéaire. En 1892, le nouveau maire Élie Lahalle propose au conseil municipal de prolonger le chemin vicinal ordinaire n°4 « pour permettre aux baigneurs de se rendre à la plage la plus fréquentée » à Roc'h Kroum et le 8 juillet 1894, il propose de nommer le boulevard en construction au Vil Boulevard Sadi Carnot, en mémoire du président de la République assassiné à Lyon le 25 juin ; c'est le seul nouveau nom donné de 1846 à 1911.

Ce boulevard, gagné sur la mer, est pourtant loin d'être terminé. Par acte du 24 octobre 1882, la commune de Roscoff avait obtenu l'obtention de deux portions de grève pour assurer le lestage et délestage des bateaux ; en 1893, la municipalité demande le renouvellement pour dix ans de la concession de la grève du Vil presque remblayée car elle souhaite la clore par un mur de soutènement pour éviter que les pierres de lest soient entraînées par les vagues et les courants vers les plages fréquentées par les baigneurs à Roc'h Kroum. Mais la municipalité n'a pas l'argent nécessaire, le mur de soutènement va donc être réalisé en régie par portions et grâce aux contributions des propriétaires riverains. Le 27 avril 1893, le propriétaire de Loung Avel, M. Vacher offre de donner 300 francs pour 20 m de mur, et M. Allouel, 600 F.



Le Boulevard Carnot vers 1905. CP Ballière.

La construction du mur se poursuit en régie en 1894 puis en 1895, « afin de donner du travail aux ouvriers de la commune pendant l'hiver » (délibération du 16 novembre 1895). En 1896, Melle Anna Vickers propose 800 francs. La somme est jugée trop minime, « la longueur du mur à faire construire ayant au moins 95 mètres de long » (séance du 16 février 1896). Il lui est demandé 1 500 F et la participation par moitié à la construction de l'escalier qui serait établi à l'endroit le plus convenable pour cette propriétaire ». En juin, Anna Vickers accepte ces exigences mais aux deux mêmes conditions restrictives que M. Vacher et Allouel en 1893 : la commune doit s'engager à ne jamais aliéner le terrain pris sur la mer et de ne « jamais y élever ou laisser élever aucune construction autre que le parapet du mur et de le transformer en promenade publique » (délibération du 21 juin 1896). Les riverains, en participant financièrement à la construction du parapet, ont préservé leur vue sur mer !

L'autre portion de grève pour le délestage des bateaux est la grève de Pors ar Gorret, entre la jetée de Pen ar Vil terminée en 1878 et la pointe Sainte-Barbe.



La procession du pardon de Sainte-Barbe dans la grève à la Belle époque.

Grâce aux pierres de lest, une route est créée, dénommée Boulevard Sainte-Barbe, « vierge et martyre. Patronne des artilleurs et des marins dont la fête est célébrée tous les ans à Roscoff le 3^e dimanche de juillet ». Le 3 septembre 1911 quand le maire Jean-Marie Daniélou estime qu'il y a lieu « de dénommer les rues et de numéroter les maisons », compte tenu de la « difficulté éprouvée par la poste pour remettre la correspondance aux nombreux étrangers qui viennent à Roscoff dans la station balnéaire ». La construction d'un mur de soutènement en bordure de route était prévue. Après échanges entre le service maritime des Ponts et Chaussées et l'entreprise Beaumin, le devis de 1570 NF est ratifié seulement le 10 novembre 1962. Une nouvelle délibération le 12 janvier 1967 confirme la dénomination de Boulevard Sainte-Barbe déjà votée en 1911.